

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ■ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6638

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KHALFI

EL KHALFI STAPHA

Date de naissance : 1962

Adresse : CASA

Tél : 0661066938

Total des frais engagés: 350 + 200,60 + 72,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amina LATIFED HALLAL
DERMATOLOGIE - VÉNEROLOGIE
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola
Résidence Selma Elg. 1 Casablanca
Tél: 0522 887 632 - INPE: 091037903

Date de consultation : 16-02-24

Nom et prénom du malade : RL KHALFI RL Ne staph Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Cézakien

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 14/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11-02-24	C2		350 X 09	<i>Docteur Amine DERNAOLOGIE - 102 Bd. Oum Errabia El Seïf, Casablanca, résidence Seïf, 1522 897 631</i>
26.02.24	contin		gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
 - Maladies Sexuellement Transmissibles
 - Cosmétologie ■ Allergologie
 - Chirurgie de la peau ■ laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلى

الخصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسية

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
 - الأمراض التناسلية
 - جراحة الجلد والأظافر
 - التجميل
 - العلاج بالليزر

Casablanca le : Le 16-02-24

2L Khal Fi elQestapho

113 - Dawa on NASRI
ARMACIE Dr. Rachid NASRI
15 bis Bd de la Commune 93 944965
- dermato -
S.V

ATO shower crème douche lavant à rinç

Jambon

- Cicloplast bauer Br + wey

132 Parfüm & Kosmetik
Dr. R. F. H. M. GARD
175 bis, Bludenz, Vorarlberg
Haynstraße 10, Casa
& el 022 93 28 74

87,000 / a day

22, To school before 8:00 AM
- Breakfast after 8:00 AM
22, To school before 8:00 AM

Docteur Amina LATIFFE,
DERMATOLOGIE - VÉNÉROLOGIE
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola
Résidence Sétka E9-1 Casablanca
Tel.: 0522 897 652 - INPE: 091037903

102 - Bd Oum Rabii Hay Mazola - Résidence selma 1er étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM : 06 60 74 36 36

210 - Serum minéral & v. phys.
l'œil le soin

Uvaderm

180 - crème UVE Block tinct sec 5 gr
l'œil ~~sel~~ spray

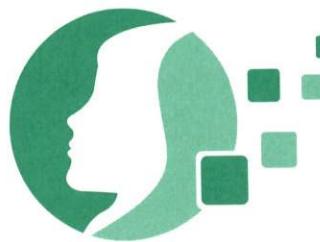
Docteur Amina LATIFI EP. HALLI
DERMATOLOGIE - VÉNÉROLOGIE
102, BD. OUM FRIBILL HAY MAZOLA
Résidence Selma Elg. 1 Casablanca
Tél: 0522 887 052 - M. 091 032 2903

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Cosmétologie
- Allergologie
- Chirurgie de la peau
- laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
- أمراض الحساسية
- الأمراض التناسلية
- التجميل
- العلاج بالليزر
- جراحة الجلد والأظافر

الدار البيضاء في : 26-02-24

X
El Khefri El Neflopha
18, 20 X 4
UVe des deux pommeaux
Pommeau 15 mm Ø
Pommeau 15 mm Ø

72.80

Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI
DERMATOLOGIE - VÉNEROLOGIE
102 Bd Oum Rabii Hay Mazola
Résidence Selma Ely 1 Casablanca
Tél: 0522 897 652 - INPT: 091037903

Pharmacie MILAD
Mme Samira MILAD
283, Bd Sidi Abderrahmane
Hay Salam - C.I.L. - Casablanca
Tél: 0522 94 65 30 - 0522 94 20 41
0522 94 65 30 - 0522 94 20 41